

Des milliers de Hongkongais.es ont bravé l'interdiction de commémorer le massacre du 4 juin 1989

vendredi 11 juin 2021, par [LEROUGE Dominique](#) (Date de rédaction antérieure : 6 juin 2021).

Le 4 juin 1989, débutait à Pékin l'éradication sanglante de l'immense mouvement pour la démocratie qui balayait alors la Chine. Comme l'an dernier, la commémoration de cet évènement majeur a été interdite à Hong Kong.

La police a interdit l'accès au parc où, depuis 1990, des dizaines de milliers de Hongkongais.es se rassemblaient le 4 juin en allumant des bougies. Elle ne voulait pas que se reproduise la situation de 2020 où l'interdiction avait été bravée par des dizaines de milliers de personnes.

Cette année, plus de 7 000 policier.es avaient été mobilisé.es et de nombreuses interpellations et fouilles ont eu lieu dans les rues avoisinantes. Les autorités ont par ailleurs rappelé que toute participation à un rassemblement non autorisé était passible de cinq ans de prison.

La commémoration n'a donc pu avoir lieu qu'avec des moyens limités : allumer des bougies, brandir en public des photos de bougies affichées sur l'écran de téléphones mobiles ou faire clignoter la lumière de ceux-ci, scander brièvement des slogans dans la rue, organiser des manifestations éparées et très mobiles en jouant au chat et à la souris avec la police, etc.

Certes à Hong Kong aujourd'hui l'armée ne tire pas sur la foule comme naguère à Pékin. Mais les buts poursuivis sont les mêmes : terroriser la population pour tenter d'éradiquer toute lutte pour les droits démocratiques.

Une vague de répression méthodique est en effet en cours. *"Tout début de rassemblement est désormais immédiatement violemment réprimé. Depuis le 30 juin 2020, une loi sur la sécurité nationale permet de prononcer des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie, même pour de simples délits d'opinion.*

Le bilan au 9 avril, était de 620 condamnations, 2 521 inculpations dont 720 pour émeute, et 107 personnes en attente de procès en application de la loi sur la sécurité nationale (dans un territoire 9 fois moins peuplé que la France !). Tout.e candidat.e à une élection, tout.e élu.e, et tout.e personne travaillant pour une administration publique peut être désormais révoquée et condamnée de façon arbitraire sous l'accusation de non-allégeance au pouvoir en place. Par ailleurs, les atteintes à la liberté de la presse se multiplient. Une grande partie des figures marquantes de l'opposition politique, syndicale et associative sont désormais en prison,(1) dans l'attente de procès ou en exil. Certain.es ont démissionné de leur mandat électif, déclaré renoncer à toute activité politique, et/ou annoncé l'auto-dissolution de leur organisation".(2)

Malgré l'emprisonnement de sa présidente et de son secrétaire général, la centrale syndicale hongkongaise HKCTU faisait partie des organisations ayant courageusement appelé à manifester le 4 juin. Voici quelques extraits de son appel :

« Le 4 juin 1989, des chars et des soldats en arme ont déferlé sur la place Tiananmen, écrasant par une répression sanglante les idéaux d'une génération entière à la recherche de la démocratie. Les forces obscures, qui ont piétiné le peuple chinois il y a 32 ans, ont maintenant étendu leur action à l'ensemble de Hong Kong. ». (..)

"Malgré la tyrannie, la rudesse du chemin à parcourir et l'obscurité de la nuit, nous avons choisi

d'être confiant.es dans l'avenir. Nous croyons que l'avenir n'est pas inéluctablement dicté par la volonté du régime en place, mais qu'un espoir reposant sur les luttes populaires continue à exister.(...) Le souvenir de 1989 est devenu une source de force dans notre lutte contre le totalitarisme. Il a servi d'inspiration morale aux différentes générations pour rejoindre le mouvement démocratique.

Chaque année à Hong Kong des dizaines de milliers de bougies illuminent la nuit et sont une lueur d'espoir, rendant claires et distinctes les lignes floues entre le bien et le mal, la liberté et la dictature, la démocratie et le totalitarisme.(...) Cette année, nous continuons à commémorer les événements du 4 juin 1989, à transmettre notre foi inébranlable à la lumière de nos bougies, et à prolonger le chemin ininterrompu de la résistance démocratique de 1989 à nos jours".(3)

Notes :

1. D'après le quotidien Le Monde du 5 juin « 95 % des élus et des représentants de l'opposition sont en prison, un grand nombre à titre préventif ».

2. Article présentant le livre d'Au Loong-yu « Hong Kong en révolte » paru aux éditions Syllepse <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58273>

3. Le texte intégral de cet appel ainsi les consignes à suivre pour écrire à plusieurs syndicalistes emprisonné.es est disponible sur <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58403>

Liens vers une foultitude de photos :

<https://hongkongfp.com/2021/06/04/hkfp-lens-hundreds-of-hongkongers-mark-tiananmen-massacre-32nd-anniversary-amid-police-ban-part-1/>

<https://hongkongfp.com/2021/06/04/hkfp-lens-hongkongers-mark-tiananmen-massacre-32nd-anniversary-amid-police-ban-part-2/>

VIDEO (sous-titrée en anglais)

<https://www.youtube.com/watch?v=5OL54LvHf5Y>

P.-S.

http://www.europe-solidaire.org/ecrire/?exec=article&id_article=58535&debutauta=20#pagination_uta